

frontrow™

your school. connected.

LIMITED WARRANTY

The following Limited Warranty applies to U.S. and Canadian Customers only. For Limited Warranty coverage in countries other than the U.S. or Canada, contact your local FrontRow representative.

LIMITED WARRANTY

Subject to the conditions, exclusions and limitations described below, FRONTROW CALYPSO LLC ("FrontRow"), warrants to the original end user purchaser ("Customer") that each FrontRow system product (the "Product"), when operated and maintained according to the instructions attached to or furnished with the Product, will be free from defects in materials and workmanship under normal use, and agrees that it will, at its option, either repair any such defect or replace the nonconforming Product or part thereof with an equivalent replacement product or part at no charge to the Customer for parts or labor for the period(s) set forth below.

5-Year Limited Warranty. The above Warranty covers FrontRow-branded or FrontRow-supplied transmitters, receivers, IR sensors, speakers, power cords, power supplies (IR sensors, speakers, power cords, power supplies excluded in Canada) and charging stands for a period of FIVE (5) years beginning on the date of purchase by the Customer.

3-Year Limited Warranty. The above Warranty covers FrontRow-branded or FrontRow-supplied user control panels, audio-visual connection plates, intercom components, telephone interfaces, Power-Over-Ethernet modules, amplifiers, controllers, and related cabling and enclosures for a period of THREE (3) years beginning on the date of purchase by the Customer.

2-Year Limited Warranty. The above Warranty covers FrontRow-branded or FrontRow-supplied LION batteries for a period of TWO (2) years beginning on the date of purchase by the Customer.

1-Year Limited Warranty. The above Warranty covers FrontRow-branded or FrontRow-supplied NIMH rechargeable batteries, microphones, antennas, servers, (IR sensors, speakers, power cords, power supplies in Canada) and other accessories for a period of ONE (1) year beginning on the date of purchase by the Customer.

30-Day Limited Warranty. The above Warranty covers the media containing FrontRow software products for a period of THIRTY (30) days beginning on the date of purchase by the Customer. FrontRow does not represent or warrant that the software will operate without interruption or will be error-free.

CONDITIONS. This Warranty is subject to the following conditions and restrictions:

- The Product must have been purchased from an authorized FrontRow Dealer or sales representative.
- FrontRow or an authorized Dealer must have performed all warranty service. Any service performed without the authorization of FrontRow or an authorized Dealer will void this entire Warranty.
- This Warranty does not cover any Product that has been subjected to abuse, misuse, alteration, neglect, unauthorized repair or installation, connection to an improper power source, operation beyond its manufactured specifications and limits, improper site preparation, maintenance not in accordance with manufacturer's instructions, or operation with components not supplied or approved in writing by FrontRow, including, but not limited to, loudspeakers, AV connection plates, amplifiers, switches, public address systems, and cabling.
- This Warranty is void if the Product has been subjected to adverse temperature, humidity or moisture, or otherwise operated outside its specified environment.
- This Warranty does not cover the finish or non-functional appearance of any Product.

EXCLUSIONS AND LIMITATIONS

DISCLAIMER OF WARRANTIES. TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THE WARRANTIES SET FORTH ABOVE ARE EXPRESSLY IN LIEU OF ANY AND ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WITHOUT LIMITATION ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, EVEN IF FRONTROW HAS BEEN INFORMED OF SUCH PURPOSE. NO AGENT OF FRONTROW IS AUTHORIZED TO ALTER OR EXCEED THE WARRANTY OBLIGATIONS SET FORTH HEREIN. If, under applicable state law or provincial law, implied warranties may not validly be disclaimed or excluded, the duration of such implied warranties is limited to the same periods from the date of purchase as the express Warranties set forth above.

EXCLUSION OF CONSEQUENTIAL DAMAGES. FRONTROW SHALL NOT IN ANY EVENT BE LIABLE FOR ANY INDIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION PERSONAL INJURY, PROPERTY DAMAGE, LOST PROFITS OR OTHER ECONOMIC LOSS, ARISING IN CONNECTION WITH USE OF OR INABILITY TO USE ANY FRONTROW SYSTEM OR PRODUCT OR IN CONNECTION WITH FRONTROW'S PROVISION OF OR FAILURE TO PROVIDE SUCH SYSTEMS OR PRODUCTS. THIS LIMITATION OF LIABILITY WILL APPLY REGARDLESS OF THE FORM OF ACTION, WHETHER IN CONTRACT OR TORT, INCLUDING NEGLIGENCE AND INDEPENDENT OF ANY FAILURE OF ESSENTIAL PURPOSE OF THE LIMITED WARRANTY AND REMEDIES PROVIDED HEREUNDER.

LIMITATION OF LIABILITY. FrontRow's liability for breach of warranty shall not exceed the lesser of (i) the cost of correcting any covered non-conformities in the Product, or (ii) the cost of replacing any non-conforming Product with a conforming one. In no event (including unenforceability of the above limitations and independent of any failure of essential purpose of the limited warranty and remedies provided hereunder) shall FrontRow's aggregate liability for damages under this Warranty exceed the purchase price previously paid by the Customer for the Product under this Warranty.

Some states/provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This Warranty gives the Customer specific legal rights, and the Customer may also have other rights which vary from state to state and province to province.

ADDITIONAL EXCLUSIONS. This Warranty is subject to the following exclusions:

- This Warranty excludes all damages or defects caused by shipping, transporting, or inadequate packaging for shipment (this applies only on Product returns to FrontRow).
- This Warranty excludes all damages and losses caused by theft, accident, fire, flood, acts of terrorism, and acts of God.
- This Warranty does not apply to any damage resulting from normal wear and tear.
- Customer's remedy under this Warranty is strictly limited to repair or replacement as herein provided.
- The Warranty periods hereunder shall not be extended by the repair or replacement of any Product pursuant to any of the above Warranties.

OBTAINING WARRANTY SERVICE

Customer is responsible for returning any Product for Warranty Service, postage or freight prepaid, to FrontRow prior to the expiration of the applicable Warranty period, and accompanied by a detailed description of the nature of the covered defect and by proof of the date of purchase. FrontRow shall ship the repaired or replaced Product freight prepaid to the Customer.

FOR WARRANTY SERVICE, PLEASE CONTACT FRONTROW CUSTOMER CARE DEPARTMENT AT 800.227.0735 IN THE UNITED STATES; 800.340.9894 IN CANADA.

frontrow™

vosre école. branchée

GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée s'applique uniquement aux clients du Canada et des États-Unis. Pour la couverture de garantie limitée applicable dans les autres pays, veuillez contacter votre représentant FrontRow.

GARANTIE LIMITÉE

Dans le respect des conditions, exclusions et limitations ci-décrites, FRONTROW CALYPSO LLC (« FrontRow »), garanti à l'acheteur / utilisateur final (« Client ») que chaque produit d'un système FrontRow (le « Produit »), lorsqu'opéré et entretenu en conformité avec les instructions apposées sur ou fournies avec le Produit, sera libre de tout défaut de pièces et de main d'œuvre en utilisation normale. FrontRow convient qu'elle va, à son choix, soit réparer tout défaut ou remplacer tout Produit ou pièce avec un Produit ou une pièce équivalente sans frais pour le Client pour les pièces ou la main d'œuvre, pour la ou les périodes établies ci-dessous.

Garantie limitée de 5 ans. La garantie ci-dessus couvre les composantes suivantes de marque FrontRow ou fournies par FrontRow : transmetteurs, récepteurs, capteurs IR, haut-parleurs, câbles d'alimentation, blocs d'alimentation (capteurs IR, haut-parleurs, câbles d'alimentation, blocs d'alimentation exclus au Canada) et socles de charge pour une période de CINQ (5) ans débutant à la date d'achat par le Client.

Garantie limitée de 3 ans. La garantie ci-dessus couvre les composantes suivantes de marque FrontRow ou fournies par FrontRow : panneaux de contrôle de l'utilisateur, plaques de connexion audiovisuelle, composantes intercom, interfaces téléphoniques, modules d'alimentation par Ethernet, amplificateurs, contrôleurs, ainsi que le câblage et les boîtiers connexes pour une période de TROIS (3) ans débutant à la date d'achat par le Client.

Garantie limitée de 2 ans. La garantie ci-dessus couvre les piles LiON de marque FrontRow ou fournies par FrontRow pour une période de DEUX (2) ans débutant à la date d'achat par le Client.

Garantie limitée d'un an. La garantie ci-dessus couvre les composantes suivantes de marque FrontRow ou fournies par FrontRow : piles rechargeables NiMH, microphones, antennes, serveurs, (capteurs IR, haut-parleurs, câbles d'alimentation, blocs d'alimentation au Canada) et autres accessoires pour une période d'UN (1) an débutant à la date d'achat par le Client.

Garantie limitée de 30 jours. The La garantie ci-dessus couvre les media contenant des produits logiciels FrontRow pour une période de TRENTE (30) jours débutant à la date d'achat par le Client. FrontRow ne déclare pas et ne garantit pas que le logiciel va opérer sans interruption ou qu'il sera exempt d'erreur.

CONDITIONS. Cette garantie est sujette aux conditions et restrictions suivantes :

- Le Produit doit avoir été acheté d'un concessionnaire autorisé ou d'un représentant des ventes de FrontRow.
- FrontRow ou un concessionnaire autorisé doit avoir fourni tout service couvert par la garantie. Tout service effectué sans l'autorisation de FrontRow ou d'un concessionnaire autorisé annule entièrement cette garantie.
- Cette garantie ne couvre pas tout produit qui a été maltraité, mal utilisé, altéré, négligé, réparé ou installé sans autorisation, connecté à une source d'alimentation inappropriée, opéré au-delà des spécifications et des limites établies par le fabricant, installé sur un site sans préparation adéquate, entretenu sans respecter les instructions du fabricant, ou opéré avec des composantes non fournies ou approuvées par écrit par FrontRow, incluant, mais sans limitation, haut-parleurs, plaques de connexion AV, amplificateurs, interrupteurs, systèmes intercom, et câblage.
- Cette garantie est nulle si le Produit a été exposé à des conditions inappropriées de température ou d'humidité, ou opéré de toute autre façon en dehors de son environnement spécifié.
- Cette garantie ne couvre pas la finition ou l'apparence non-fonctionnelle de tout Produit.

EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES ÉTABLIES CI-DESSUS REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS Y ÊTRE LIMITÉ, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE, MÊME SI FRONTROW A ÉTÉ INFORMÉE D'UNE TELLE FIN. AUCUN AGENT DE FRONTROW N'EST AUTORISÉ À ALTÉRER OU DÉPASSER LES OBLIGATIONS DE GARANTIE ÉTABLIES PAR LES PRÉSENTES. Si, en vertu d'une loi provinciale (ou d'une loi d'État), des garanties implicites ne pouvaient pas être valablement démenties ou exclues, la durée de telles garanties implicites est limitée aux mêmes périodes débutant à la date d'achat que celles des garanties expresses établies ci-dessus.

EXCLUSION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS. FRONTROW NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIFIQUES, ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS, INCLUANT, SANS LIMITATION, TOUTE BLESSURE CORPORELLE, DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ, PERTE DE PROFITS OU AUTRE PERTÉ ÉCONOMIQUE, SURVENANT EN LIEN AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER TOUT SYSTÈME OU PRODUIT FRONTROW, OU EN LIEN AVEC LA FOURNITURE PAR FRONTROW OU L'INCAPACITÉ À FOURNIR LESDITS SYSTÈMES OU PRODUITS. CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUERA QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT EN VERTU D'UN CONTRAT OU D'UN DÉLIT CIVIL, INCLUANT LA NÉGLIGENCE ET L'INDÉPENDANCEMENT DE TOUT MANÈGEMENT À L'OBJET ESSENTIEL DE LA GARANTIE LIMITÉE ET DES RECOURS ÉTABLIS PAR LES PRÉSENTES.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. La responsabilité de FrontRow en cas de rupture de garantie ne dépassera pas le moindre de (i) le coût de correction de toute non-conformité couverte dans le Produit, ou (ii) le coût de remplacement de tout Produit non-conforme par un Produit conforme. En aucun cas (incluant l'inapplicabilité des limitations ci-dessus et indépendamment de tout manquement à l'objet essentiel de la garantie limitée et des recours établis par les présentes), la responsabilité globale de FrontRow pour tout dommage en vertu de cette garantie n'excèdera le prix d'achat payé antérieurement par le Client pour le Produit couvert par cette garantie.

Certaines provinces ou États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs, aussi les limitations ou exclusions ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie confère au Client des droits légaux spécifiques, et le Client peut aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre ou d'un État à l'autre.

EXCLUSIONS SUPPLÉMENTAIRES. Cette garantie est sujette aux exclusions suivantes :

- Cette garantie exclut tout dommage ou défaut causé par l'expédition, le transport ou un emballage inadéquat pour le transport (ceci s'applique uniquement à un Produit retourné à FrontRow).
- Cette garantie exclut tout dommage et perte causée par un vol, accident, incendie, inondation, acte de terrorisme ou cas de force majeure.
- Cette garantie ne s'applique pas à tout dommage résultant de l'usure normale.
- Le recours du consommateur en vertu de cette garantie est strictement limité à la réparation ou au remplacement tel que prévu aux présentes.
- Les périodes de garantie ci-dessus ne seront pas étendues par la réparation ou le remplacement de tout Produit en vertu de l'une ou l'autre des garanties cidessus.

OBTENTION DU SERVICE DE GARANTIE

Le Client est responsable du retour à FrontRow de tout Produit aux fins de service sous garantie, frais de poste ou de livraison prépayés, avant l'expiration de la période de garantie applicable, et accompagné d'une description détaillée de la nature du défaut couvert, ainsi que d'une preuve de la date d'achat. FrontRow va expédier au Client le Produit réparé ou remplacé, frais de livraison prépayés.

POUR SERVICE DE GARANTIE, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE FRONTROW AU 800.340.9894 AU CANADA ET AU 800.227.0735 AUX ÉTATS-UNIS.